

Communiqué de presse

Reprise des services communautaires à compter du lundi 11 mai 2020

Suite à l'annonce du gouvernement quant au déconfinement à partir du lundi 11 mai 2020, la Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche s'organise sur la réouverture progressive de ses services afin de répondre aux besoins des habitants tout en assurant la sécurité des agents communautaires et des usagers.

Reprise progressive des autres activités

Le télétravail doit rester, dans un premier temps, la priorité. La Communauté de Communes a donc déterminé un ordre de priorité de reprise des activités.

Service Accueil : Antennes Maison France Services

Ouverture au public des deux pôles de proximité à La Haye et à Périers dès le lundi 11 mai 2020

- Port du masque obligatoire pour les agents d'accueil
- Mise en place d'un panneau en plexiglass pour isoler l'agent d'accueil de l'utilisateur
- Port du masque recommandé pour les usagers
- Mise à disposition des visiteurs de gel hydroalcoolique ou, à défaut, de lingettes désinfectantes
- Affichage des consignes sanitaires à l'entrée de chaque pôle
- Désinfection régulière des locaux

ACCES AU VISIO-ACCUEIL

- Une seule personne à la fois
- Désinfection du matériel et des poignées après chaque passage.

ACCES A L'ORDINATEUR EN LIBRE-SERVICE

- Une seule personne à la fois
- Désinfection du matériel après chaque passage.
- Pas d'accompagnement à l'utilisation de l'ordinateur jusqu'à nouvel ordre

PERMANENCES DES PARTENAIRES

- Uniquement sur rendez-vous.
- Limitation du nombre de personnes dans les espaces d'attente
- Nettoyage des tables et chaises après chaque rendez-vous

La mise à disposition des salles à des organismes extérieurs à la Communauté de Communes est interdite jusqu'à nouvel ordre.

COCM Habitat

Maintien de l'accueil téléphonique

- Accueil téléphonique à privilégier.
- Accueil sur rendez-vous possible avec respect des règles sanitaires.
- Reprise progressive des permanences exclusivement sur rendez-vous par SOLIHA, CDHAT et 7 Vents, en fonction de la politique définie par ces opérateurs.

COCM'obilité

Maintien de l'accueil téléphonique

- Accueil téléphonique à privilégier.
- Reprise des rendez-vous pour le conseil en mobilité à partir du 11 mai 2020.

Transports scolaires

Reprise des accompagnatrices scolaires sur les circuits de transports scolaires organisés par la Région Normandie à compter du lundi 11 mai 2020

- Formation aux gestes barrières.
- Remise des masques et équipements de protection aux agents.

Reprise effective des circuits de transports à compter du mardi 12 mai 2020

ACM : Accueil Collectif de Mineurs

Reprise des Accueil Collectifs de Mineurs à La Haye et à Périers dès le mercredi 13 mai 2020

en fonction du protocole défini avec la DDCS – Direction Départementale de la Cohésion Sociale (sur la base du protocole défini pour l'accueil des enfants des personnels prioritaires).

- Annulation des sorties en bus et des sorties.

Offices de tourisme – Hébergements touristiques

Fermeture des Bureaux d'Information Touristiques jusqu'au 2 juin 2020

- Mise en place de plexi de protection et d'un protocole d'accueil sanitaire.
- Favoriser au maximum le maintien des agents de l'Office de Tourisme en télétravail.

SPANC – Service Public d'Assainissement Non Collectif

Reprise des contrôles chez les particuliers à compter du 25 mai 2020